

## AIDE-MÉMOIRE – DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION

Le tableau suivant dresse la liste des principaux documents requis à l'appui de votre demande de permis de réunion selon le type de permis demandé et la nature du lieu de l'événement.

Documents à joindre	Type de permis de réunion en fonction du lieu de l'activité				
	Permis pour servir		Permis pour vendre		
	Privé intérieur ou extérieur	Public extérieur	Privé intérieur ou extérieur (personne physique)	Public extérieur	Public intérieur
Contrat de location ou déclaration du propriétaire	X	X	X	X	X
Autorisation municipale		X		X	
Annexe 1 – Engagement (vendre ou servir)		X		X	
Croquis indiquant les points de service des boissons alcooliques sur le site et la délimitation		X		X	
Prévision budgétaire			X		
Copie de l'entente avec un autre organisme (Si à la section 2 vous avez indiqué que les profits seront utilisés pour un organisme sans but lucratif)			X	X	X

**\*\*Veillez prendre note que lors de l'étude de votre demande, la Régie pourrait exiger des renseignements ou des documents supplémentaires\*\***

### Quelques précisions sur les documents à produire

<b>Contrat de location ou déclaration du propriétaire</b>	Si vous ne pouvez fournir un contrat de location, veuillez joindre une lettre signée par le propriétaire confirmant l'utilisation du lieu.
<b>Autorisation municipale</b>	Document octroyé par la municipalité vous donnant l'autorisation d'utiliser les lieux où se tient votre événement.
<b>Annexe 1 – Engagement (servir ou vendre)</b>	Engagement du demandeur quant au respect de certaines exigences lors de l'exploitation du permis, tout au long de l'événement à tenir. Notez que ces documents sont disponibles en version papier ( <a href="#">RACJ-1066-V</a> ou <a href="#">RACJ-1066-S</a> ) ou directement dans le formulaire électronique de demande de permis de réunion.
<b>Croquis indiquant les points de service des boissons alcooliques sur le site et la délimitation</b>	Ce document décrit la délimitation du lieu où le permis sera exploité. De plus, il précise l'emplacement des points de service.
<b>Prévision budgétaire</b>	Document détaillant les revenus anticipés et les dépenses occasionnées pour tenir votre événement. Des pièces justificatives supplémentaires pourraient être demandées par la Régie.